



## Délégation Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération

DAREIC/16-716-337 du 19/09/2016

### **ECHANGES SCOLAIRES CHEZ LE PARTENAIRE «ENSEIGNEMENT GENERAL» AVEC L'ALLEMAGNE : DEMANDES DE SUBVENTION A L'OFAJ - CAMPAGNE 2017 - INSCRIPTION EN LIGNE SUR LA PATEFORME DEDIEE**

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements - Mesdames et Messieurs les Chefs de Division

Dossier suivi par : DAREIC : Mme HANVIC - Tel : 04 42 91 72 85 - Mel : marie-pierre.hanvic@ac-aix-marseille.fr - Inspection pédagogique régionale d'allemand

Notre Académie soutient par des subventions de l'Office franco-allemand pour la jeunesse les échanges scolaires bilatéraux de nos établissements avec l'Allemagne.

Les dossiers de demande de subvention dans le cadre des appariements d'établissements feront l'objet d'un examen par la DAREIC et l'Inspection pédagogique régionale d'allemand.

Nous rappelons qu'il est important que l'appariement entre les deux établissements français et allemand ait fait l'objet de la procédure d'homologation.

Le succès de ce dispositif se traduit par un nombre toujours croissant de candidatures.

Aussi, la sélection des dossiers effectuée par l'inspection pédagogique régionale et la D.A.R.E.I.C. respectera ces directives et s'attachera à la qualité du projet pédagogique proposé qui doit être clairement défini et suffisamment explicite en ce qui concerne les productions des élèves. L'OFAJ encourage les organisateurs à développer un projet pour l'échange, dotant ainsi les deux groupes d'un terrain commun de préparation, de comparaison, de coopération, de médiation et de souvenirs partagés.

#### **Les critères suivants seront pris en compte lors de l'examen des dossiers de demande de subvention :**

- projet innovant s'inscrivant dans une réflexion pédagogique et interculturelle construit autour d'un thème principal précis avec le partenaire allemand intéressant les élèves
- objectifs linguistiques et interculturels clairement décrits en lien avec les thèmes arrêtés
- préparation de l'échange au plan pédagogique et intégration de l'échange dans le projet d'établissement
- articulation de l'échange avec la célébration de la semaine franco-allemande
- collecte d'informations durant le séjour
- description des mesures de communication prévues pour faire connaître le projet et le soutien financier de l'OFAJ
- exploitation du séjour au retour
- modalités d'évaluation prévues (en particulier des compétences linguistiques et culturelles développées)
- partie budget dûment renseignée

La saisie de la demande de subvention se fait dorénavant et uniquement en ligne sur l'application :

<https://echanges-scolaires.ofaj.org/login>

Cette saisie devra être faite au plus tard pour le 12 décembre 2016 – cf : procédure détaillée ci-dessous

La copie de la demande de subvention sur le formulaire de l'OFAJ  
([https://www.ofaj.org/sites/default/files/demande\\_subvention\\_scolaire\\_remplissable.pdf](https://www.ofaj.org/sites/default/files/demande_subvention_scolaire_remplissable.pdf))

devra être adressée à la DAREIC au plus tard le 6 janvier 2017 accompagnée du projet pédagogique, du programme sur place en Allemagne et du Rib de l'établissement.

Les dossiers qui parviendront à la DAREIC et qui n'auront pas fait l'objet de la saisie en ligne ne seront pas acceptés.

Vous trouvez également sous le lien suivant le tutoriel de présentation.

[https://prezi.com/d5ssu0x01kzq/debut\\_wie-stelle-ich-einen-antrag/?utm\\_campaign=share&utm\\_medium=copy](https://prezi.com/d5ssu0x01kzq/debut_wie-stelle-ich-einen-antrag/?utm_campaign=share&utm_medium=copy)

**(Attention :** les échanges prévus de septembre 2017 à décembre 2017 sont également concernés par cette date de saisie en ligne)

La notification par l'OFAJ du montant de l'enveloppe académique annuelle, qui détermine le calcul de la somme attribuée pour chaque échange, est prévue pour fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2017. En conséquence, les notifications aux EPLE parviendront après cette date.

Le décompte de subvention sur le formulaire de l'OFAJ  
([https://www.ofaj.org/sites/default/files/decompte\\_subvention\\_scolaire\\_remplissable.pdf](https://www.ofaj.org/sites/default/files/decompte_subvention_scolaire_remplissable.pdf))

devra également être saisi sur la plateforme dédiée et transmis à la DAREIC à l'issue de l'échange, un mois après le retour effectif des élèves (délai impératif à respecter pour le versement de la subvention). Un soin particulier doit être accordé à la rédaction des comptes rendus qui ne peut se réduire à la seule présentation du programme.

### **Procédure de demande de subvention sur la plateforme online :**

En premier lieu vous devez procéder à votre inscription afin créer un compte et sitôt cette création vous recevrez un courriel vous indiquant votre mot de passe pour l'application.

**Toutefois, en amont de cette connexion, il est primordial de prendre connaissance du tutoriel dont voici le lien :**

[https://prezi.com/d5ssu0x01kzq/debut\\_wie-stelle-ich-einen-antrag/?utm\\_campaign=share&utm\\_medium=copy](https://prezi.com/d5ssu0x01kzq/debut_wie-stelle-ich-einen-antrag/?utm_campaign=share&utm_medium=copy)

La lecture de ce diaporama se fait par le biais des flèches positionnées en bas de chaque image. Il faut également cliquer sur les bulles dans l'image qui suis-je pour connaître le cahier des charges de chaque acteur (ex : bulle chef d'établissement, bulle enseignant)

Concrètement sur la plateforme après votre inscription et après avoir reçu un message de l'application vous devez :

- instruire la demande de subvention qu'il conviendra d'imprimer, de la dater et la faire signer par votre chef d'établissement (au moment d'instruire la demande de subvention il convient à cette étape de : maîtriser le calendrier des échanges, le nombres d'élèves masculins et féminins ainsi que de leur classe d'âge),
- télécharger la demande de subvention signée sur la plateforme,
- joindre le calendrier du programme du séjour en Allemagne,
- joindre le projet pédagogique dûment rédigé au vu des directives de l'OFAJ cf items de la page 3 de l'imprimé de demande de subvention.

Les chefs d'établissement transmettront à la DAREIC par courrier postal, au plus tard le **6 janvier 2017** au plus tard, la demande de subvention dûment datée et signée, accompagnée du plan de financement de votre projet : cf document joint en annexe.

La DAREIC reste à votre écoute pour tout aide complémentaire.

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille*

**ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE**

**DAREIC**

Dossier suivi par Marie-Pierre Hanvic

marie-pierre.hanvic@ac-aix-marseille.fr

**CACHET DE L'ETABLISSEMENT OBLIGATOIRE**

et n° d'identification : .....

**OFAJ 2017 - ECHANGE SCOLAIRE**

dans le cadre de l'enseignement général (rencontre au domicile du partenaire allemand)

**ANNEE CIVILE 2017**

**PLAN DE FINANCEMENT DAREIC A JOINDRE OBLIGATOIREMENT**

**A LA DEMANDE DE SUBVENTION**

(à adresser à la DAREIC pour le 6 janvier 2017 date limite)

PREVISION DE RECETTES	PREVISION DE DEPENSES
<p>① Participation demandée aux familles</p> <p>..... x ..... € = ..... €</p> <p>..... x ..... € = ..... €</p> <p>② Subventions collectivités territoriales :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Préciser :</li><li>• ..... : ..... €</li><li>• ..... : ..... €</li></ul> <p>③ Autres participations :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Préciser :</li><li>• ..... : ..... €</li><li>• ..... : ..... €</li></ul> <p>④ <b>Subvention OFAJ souhaitée</b> sur les frais de transport des élèves français uniquement</p> <p style="text-align: right;">..... €</p>	<p>① Frais de transport (voyage Aller-Retour des élèves français en Allemagne uniquement)</p> <p>• .....x..... = ..... €</p> <p>② Autres frais (à détailler)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• ..... : ..... €</li><li>• ..... : ..... €</li><li>• ..... : ..... €</li></ul>
TOTAL (1+2+3+4).....€	TOTAL (1+2)..... €

**Si le point 4 n'est pas renseigné, le dossier sera retourné à l'établissement**

**Visa du gestionnaire :**